

Questions pour l'Assemblée Générale Samedi 21 septembre 2025

Introduction aux questions pour l'Assemblée Générale

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du comité, chers adhérents,

Je souhaite, à travers les questions que je vais poser aujourd'hui, obtenir des réponses claires et transparentes sur plusieurs sujets qui concernent directement la vie du club, son fonctionnement et sa pérennité.

Mon objectif n'est pas de créer de la polémique, mais bien de faire respecter les règles établies par nos statuts et chartes, et de m'assurer que les décisions prises soient conformes à l'intérêt général des adhérents et du club.

Dans cet esprit constructif, je vais aborder deux points principaux :

1. **L'application de la Charte et la gestion disciplinaire,**
2. **Le budget et le coût de la NE 2026 et de la Mondiale,**

Précision importante

Je demande expressément que les questions ci-dessous soient présentées **intégralement, sans modification du fond, de la forme, des termes employés, ni édulcoration.**

Aucun mot, aucun terme ne doit être changé, et aucun élément ne doit être omis.

Question 1 – Application de la Charte et gestion disciplinaire

En février 2025, j'ai été publiquement insulté sur la page Facebook du club, à propos d'une publication relative à un stage neige. Cette publication avait pourtant été corrigée et validée par la Présidente.

J'ai immédiatement déposé plainte officiellement auprès de la Présidente.

La Charte des déléguées, rédigée par Mme Abadie et signée par la déléguée, prévoit à deux reprises la sanction d'une suspension d'un an dans un tel cas. J'ai donc demandé que cette Charte soit appliquée.

Or, la Présidente a catégoriquement refusé de mettre en œuvre ces clauses. Après mon insistance, il a été décidé en réunion de comité que le dossier serait transmis à la Commission Discipline, sous la responsabilité de Jérôme Jacq, et que les deux parties seraient convoquées lors de la NE.

Si une convocation avait bien été envoyée dans les délais légaux, je me serais déplacé pour participer à cette procédure.

Selon l'extrait du compte rendu fait par Mme Chebai suite à la réunion du comité en date du 24/02/25 :

« La plainte est transférée à la Commission de Discipline qui préparera le dossier et convoquera les personnes concernées. Anaïs Becquet vote contre. Justine Farrugia, Manon Glise, Angélique Pasquier, Sébastien Garcia, Ludivine Chebai, Jérôme Jacq, Blandine Abadie et Arnaud Eggmann votent pour. »

Mes questions sont donc les suivantes :

1. Pourquoi la Charte, document officiel du club, n'a-t-elle pas été appliquée dans ce cas précis ?
2. Quelle est la valeur réelle de la Charte si ses dispositions peuvent être ignorées par la Présidence ?
3. Quelle suite concrète a été donnée par la Commission Discipline depuis février 2025, et à quelle échéance ce dossier sera-t-il traité ?

1. Question 2 – Budget et coût de la NE 2026 / Mondiale

Il est annoncé que le coût de participation à la NE 2026 serait de **35 € par jour et par chien**.
Sur la base de 200 chiens, cela représente une dépense globale de **14 000 €**.

Par ailleurs, nous n'aurons pas de recettes annexes (buvette, loterie, etc.).

La situation financière du club a déjà conduit à la suppression de la revue papier et à la dématérialisation de la carte d'adhérent, malgré le refus des adhérents exprimé par vote lors de la dernière AG.

Mes questions sont donc les suivantes :

1. Pouvez-vous confirmer le tarif exact de la NE 2026 ?
2. Quels seront les tarifs appliqués pour la Mondiale ?
3. Un tarif préférentiel sera-t-il proposé pour les inscriptions cumulées (NE + Mondiale) ?
4. Le club est-il financièrement en capacité d'absorber une telle dépense ?
5. Le tarif dégressif habituellement accordé pourra-t-il être maintenu ?